



Communiqué de presse
AEROPORT de DOLE-TAUAUX :

Entre confinement, place de l'aviation et responsabilités politiques.

Une mise en scène politique sur des problèmes de fond niés n'est pas une façon de s'occuper de l'aménagement d'un territoire. Il n'y a pas une vague verte, mais une crise angoissée quant à l'avenir. Aussi l'acharnement à maintenir sous perfusion l'aéroport de Dole-Tavaux n'est pas raisonnable, ni pour le Jura, ni pour la Région.

Cet aéroport sert beaucoup plus à sortir du Jura qu'à y entrer. L'équilibre des flux entre ces deux tendances n'existe pas et n'a jamais existé. Qui plus est, les vols intérieurs rentrent en concurrence directe avec le train. Les bas coûts artificiels du transport aérien sont le fait d'une fiscalité avantageuse du kérosène et des subventions sans fin octroyées par le département du Jura et dans une moindre mesure par le Conseil Régional. Ces deux administrations mettent 2,5 millions de subventions pour la survie hypothétique de cet aéroport. Au nom d'un avenir plus qu'incertain des fonds publics conséquents sont mobilisés. Les investissements pour agrandissement, aménagements et parking ne feront pas du Jura une destination aéroportuaire importante au point d'équilibrer les flux entrants et sortants. L'argumentation du rôle structurant de cette installation est un pari hasardeux et un gouffre financier.

L'effondrement du transport pendant le confinement a suffi à montrer, études et constats à l'appui que la qualité de l'air s'améliorait, que les habitants des zones de survol retrouvaient de la sérénité dans un environnement moins impacté. L'aviation est une activité industrielle qui entre en crise : elle n'a pas les moyens de ses besoins financiers et son impact environnemental est non compensable. Le minimum est de réduire cette activité et donc de ne pas favoriser son maintien en l'état. Que les administrations deviennent réalistes et responsables des deniers publics, de la santé des citoyens, et de l'avenir.

Des voix de plus en plus nombreuses s'élèvent contre les publicités promouvant des produits qui portent atteinte à l'environnement et réclament leur régulation et parfois leur interdiction. Il en est ainsi de la promotion des voyages aériens.

FNE BFC demande aux collectivités territoriales (département, région) de se retirer de cette aventure. Si des fonds publics doivent servir pour des entreprises à se sortir de la crise économique suite à la gestion de la pandémie covid 19, ce n'est certainement pas aux industries les plus polluantes et les plus instables qu'ils devraient être destinés. Nous sommes dans le besoin d'une refonte de l'économie plutôt que dans sa relance sur les mêmes bases, ce qui n'aboutira qu'à continuer dans la même trajectoire destructrice.
Le 20 juillet 2020. Pour FNE BFC. **Contact** : 06 43 03 29 41

France Nature Environnement Bourgogne Franche-Comté

Fédération régionale des associations de protection de la nature et de l'environnement MEFC - 7 rue Voirin - 25000 BESANCON
03 81 80 92 98 - contact@fne-bfc.fr - www.fne-bfc.fr